Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20260310-2026_007-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

N° 2026-007

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à 19 heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.
Date de convocation : 26 février 2026
Présents : Albert ABASQ, Hacène BELLAZREG, Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY, Martial CLAVIER, , Matthieu GOACHET, Erwan JAN, Denis JAOUEN, Annie LE GUEN, Annick LE GUEN, Katell OMNES, Adrien QUELLEC

Excusé(es) : Tiphanie DURAND-RAGUENES, Matthieu LE GUEN

Secrétaire de séance : Katell OMNES

OBJET : Budget Général : Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 du budget général qui a été étudié en commission finances le 02 mars 2026.
La section de fonctionnement s'équilibre à 856 753 € et la section d'investissement à 320 292.87 €.

Section de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
002	Résultat cumulé de fonctionnement 2025		0
011	Charges à caractère général	248 163.45	
012	Charges de personnel	382 541	
013	Atténuation de charges		0
014	Atténuation de produits	16 100	
023	Virement section de fonctionnement	50 947.55	
65	Autres charges de gestion courante	143 044	
66	Charges financières	8 774	
68	Dotations aux dépréciations et aux provisions	183	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		97 250
73	Impots et taxes		88 432
731	Fiscalité locale		433 527
74	Dotations et participations		234 541
75	Autres produits de gestion courante		3 000
76	Produits financiers		3
042	Opération d'ordre chapitre 042	7 000	0
Total		**856 753**	**856 753**

Section d'Investissement

Chapitre	Libellé	Report	Dépenses	Recettes
001	Résultat d'investissement reporté		64 912.80	
021	Virement de la section de fonctionnement			50 947.55
024	Cession de terrain			49 070
10	Virement excédent fonctionnement, FCTVA, Taxe d'aménagement			153 275.32
13	Différentes dotations		12 000	60 000

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20260310-2026_007-DE

16	Emprunts en euros		68 423	
20	Immobilisations incorporelles		0	0
204	Subventions d'équipement	2 336.80	30 277.27	
21	Immobilisations corporelles	19 797.96	122545.04	
040	Opérations d'ordre		0	7 000
041	Opérations d'ordre		0	
Total		**22 134.76**	**298158.11**	**320 292.27**

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le budget primitif présenté.

Le Maire de Coat-Méal :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée sur le site https://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
COAT-MEAL, le 10 mars 2026
Le Maire,
Martial CLAVIER

MAIRIE DE COAT-MEAL
29870